



# UNION REGIONALE DES COMMUNES FORESTIERES DU GRAND EST

## Poste de chargé(e) de mission Animateur-riche forêt-bois auprès des collectivités

---

### Contexte :

L'Union Régionale des Communes Forestières du Grand Est (statut associatif), a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et à tous les sujets liés à la filière forêt-bois. En effet, les élus sont à la fois propriétaires forestiers, aménageurs du territoire et maîtres d'ouvrage de bâtiments publics. Ils sont donc directement concernés par tous les maillons de la filière forêt-bois.

Ainsi, les objectifs de l'Union Régionale et des associations départementales des Communes forestières sont de :

- **Positionner l' élu** comme acteur incontournable de la filière.
- **S'assurer de la gestion durable des forêts communales** avec une meilleure mobilisation des bois, avec un investissement en forêt suffisant et un gestionnaire en capacité de garantir le service public forestier.
- **Permettre aux élus** de mieux appréhender la filière forêt/bois pour **s'inscrire dans des stratégies territoriales alliant l'amont et l'aval**.

L'Union Régionale représente 70% de la forêt communale du Grand Est, avec plus de 1 600 collectivités adhérentes, au sein de ses associations départementales membres.

L'Union Régionale fait partie du réseau national, piloté par la Fédération nationale des communes forestières, qui représente plus de 6000 collectivités adhérentes.

## Définition du poste :

Afin de participer au développement de la filière forêt-bois et accompagner ses adhérents, l'union régionale recrute un(-e) animateur(-rice) Forêt-Bois.

L'animateur(-rice) Forêt-Bois est placé(e) sous l'autorité hiérarchique directe du directeur(-rice) général(-e) de l'association et de son président.

Il/Elle collabore régulièrement avec les autres membres de l'équipe de l'association et son réseau.

Il/Elle garantit la moralité, le respect et la discrétion dus à sa fonction.

Il/Elle assure un reporting régulier de l'ensemble de son activité au directeur(-rice) général(-e).

Il/Elle devra réaliser les missions suivantes :

- Des actions de formation :
  - Organiser et animer des sessions de formation, principalement, à destination des élus.
  - Assurer le suivi complet du dossier formation : financement et lien avec les différents partenaires.
  - Participer au réseau national de formation réunissant l'ensemble des Unions régionales.
- Des actions d'information et de communication : lettre info mensuelle, site Internet, réseaux sociaux... ;
- Accompagner les élus dans les démarches de filière à des échelles supra- communales ;
- Contribuer aux différents projets menés par la structure sur des dossiers techniques tels que : les travaux en forêt et la mobilisation des bois, l'équilibre sylvo-cynégétique, le foncier forestier, la voirie forestière ... ;
- Participer aux missions liées au bon fonctionnement de la structure ;
- Apporter un appui aux associations départementales à leurs demandes.

## Profil recherché :

**Niveau** : Bac + 2/5

**Diplômes** : Niveau BTS ou Ingénieur à dominante forestière  
Connaissance du secteur associatif appréciée

## Compétences et qualité requises :

- Dynamisme et capacité à travailler de façon autonome avec un bon esprit d'initiative.
- Sens de la relation et bonne capacité de communication, d'animation et de conviction auprès des élus et des partenaires institutionnels et techniques.
- Qualités d'expression orale.
- Aptitude au travail en réseau, réactivité, sens de l'organisation.
- Esprit de synthèse et capacité rédactionnelle.
- Capacité d'adaptation et de formation professionnelle.
- Ordre et rigueur dans la gestion des dossiers administratifs et techniques.
- Maîtrise de l'outil informatique, compétence en SIG serait appréciée.
- Une expérience en développement territorial/ingénierie de projet serait un plus.

## Conditions de travail :

- CDD de 1 an à temps complet, avec possibilité de CDI en fin de contrat ;
- Temps de travail : 35 heures par semaine ;
- Poste basé à Laxou ;
- Télétravail possible ;
- Rémunération : selon compétences et expériences, selon convention collective de l'animation ;
- Missions d'animation et de formation assurées dans les départements de la Moselle et Meurthe et Moselle, avec éventuelles interventions possibles dans les autres départements de la région ;
- Permis B et véhicule personnel exigé (mobilité demandée pour déplacements sur toute la région – Indemnisation).

## Modalités :

Prise de fonction : poste à pourvoir dès que possible

CV et lettre de motivation manuscrite à envoyer :

A l'attention du Président de l'Union régionale des communes forestières du Grand Est  
80 Boulevard Foch  
54520 Laxou

Ou par mail :

[grandest@communesforestieres.org](mailto:grandest@communesforestieres.org)